

2013-2014



GUIDE DE LA RENTRÉE des Pavillons-sous-Bois



> Petite enfance



> Scolarité



> Loisirs



> Culture



> Sport





À la Une

Forum des associations

La nouvelle plateforme dédiée sur leweb...

Déclaration radiée

Opération tranquille vacances



Vous êtes ?



À voir aussi

Inscription en ligne

Info logement

Carte des écoles

Localiser le site Jean Moulin

L'agenda

14 FÉVRIER 2014

18
MARDI

Le Chat qui Pêche, Eric
Moulet

25
MARDI

Le Chat qui Pêche,
Christèle

01
MARDI

Le Chat qui Pêche,
Frédéric Forest

03
MARDI

Rentrée scolaire

08
MARDI

Le Chat qui Pêche,
Frank Mlain

08
MARDI

Del Senlers



MENUS DES
CANTINES



VOS DEMANDES
EN LIGNE



PASSAGE EN
LIGNE



RENVOIS
D'URGENCE

CARTOGRAFIE INTERACTIVE

14 ACTIONS



S'INFORMER...

• Régionale

• SMS

• Déplacements

• Guides photos

• Informations

• Table de la lecture 2013 / 2014



Actualités

14 FÉVRIER 2014 14h00



14 Votre programme cinéma
du Pavillon-sous-Bois...



14 Concours de nouvelles des
Pavillon-sous-Bois



14 Inauguration au
Jardin-sous-Bois



14 Le 50e de l'ÉVÈ



MAIRIE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS - Place Charles de Gaulle - 93120 Les Pavillons-sous-Bois

01 48 62 76 76

PLAN DU SITE | MENUS DES CANTINES | CONTACT





Une nouvelle année scolaire est souvent synonyme d'interrogations, et surtout de démarches.

C'est pourquoi, pour la troisième année consécutive, nous avons choisi d'éditer un guide, spécialement conçu pour vous aider et vous apporter toutes les informations nécessaires à vos recherches, que votre enfant soit accueilli dans les structures de la petite enfance ou scolarisé.

Ce guide recense l'ensemble des services que nous mettons à votre disposition afin de vous accompagner dans tous les temps de l'année scolaire, ainsi que toutes les associations proposant des activités culturelles et sportives aux Pavillons-sous-Bois.

A vous de découvrir et de trouver la bonne idée ou le renseignement précieux qui vous aidera.

Je souhaite à toutes et à tous, parents et enfants, une très belle rentrée.

Philippe Dallier
Sénateur-Maire

✓ Sommaire

Edito _____ **3**

Vos interlocuteurs _____ **5**

Petite enfance _____ **6**

- L'accueil des enfants de 0 à 3 ans

Scolarité _____ **8**

- La ville et l'éducation
- Les écoles
- L'accueil du matin et du soir
- La restauration scolaire
- Les études dirigées
- L'accompagnement à la scolarité
- Les adresses utiles
- La facturation

Loisirs _____ **15**

- L'accueil de loisirs
- Les centres de vacances
- Les tarifs

Culture _____ **18**

- Le Conservatoire Hector Berlioz
- La Bibliothèque municipale
- L'APJC
- Le CECAS

Sports _____ **22**

- Les équipements sportifs
- Les associations sportives

✓ Vos interlocuteurs

Mairie des Pavillons-sous-Bois

✉ Place Charles-de-Gaulle,

☎ 01 48 02 75 75

☎ 01 48 02 75 00

✉ mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr

Site Internet :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Mairie Annexe

Maison des Services Publics

Claude-Grignac

✉ 1, allée de Berlin

☎ 01 48 02 75 47

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : 12h) et de 13h30 à 18h.

Le service Population – Etat-civil, à la Mairie, est ouvert le samedi matin.

Service Enseignement - Jeunesse - Sports

✉ Place Charles-de-Gaulle
Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

☎ 01 48 02 75 30/31/26

Permanence le jeudi de 18h à 19h (excepté pendant les vacances scolaires).

Fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

Conservatoire Hector Berlioz

✉ 77-79 allée Danielle Casanova

☎ 01 41 55 17 60

Bibliothèque municipale

✉ 8, allée Robillard

☎ 01 48 47 95 54



Vos élus

Philippe DALLIER

Sénateur de la Seine-Saint-Denis
Maire des Pavillons-sous-Bois

Permanence téléphonique
le premier mercredi de chaque mois de
18h30 à 20h30 (excepté au mois d'août)
01 48 02 75 94

Katia COPPI

1^{ère} Adjointe au Maire, déléguée à
l'Éducation et aux Activités Périscolaires
(3-11 ans)
Conseillère Générale

Annick GARTNER

5^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la
Petite Enfance, à la Santé et à la
Dépendance

Sophie DUBOSC

7^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Sport
et à la Jeunesse (12-18 ans)

Serge DELRIEU

Conseiller municipal, délégué à la Culture
et à la Communication

✓ Petite enfance

L'accueil des enfants de 0 à 3 ans

✓ Inscriptions

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure **Les Petits Voyageurs**, par téléphone au **01 48 96 28 11**.

Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus
- justificatif de domicile récent
- pièce d'identité des parents

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil permanent ou occasionnel. Ils ferment 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

✓ Attribution des places

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée par ordre chronologique des inscriptions sur la liste et en tenant compte, dans la mesure du possible, du choix des parents concernant le lieu d'accueil souhaité.

✓ Fonctionnement

La direction et les auxiliaires de puériculture articulent des projets autour de l'éveil de l'enfant et de son développement dans le respect du rythme

de chacun. Les bébés (dans l'année de naissance), les moyens (entre 1 et 2 ans) et les grands (2 à 3 ans) peuvent être accueillis au sein d'un même petit groupe, nommé « les petites familles », ou peuvent être regroupés par tranches d'âges.

Une attention particulière est portée à la qualité des repas servis aux enfants en tenant compte des recommandations d'équilibre alimentaire et des quantités recommandées.

✓ Structures d'accueil

Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissey-Forfry

Tél. : 01 48 96 28 11

Directrice : Aurélie N'Go

- Accueil collectif, pour les enfants de 10 semaines à 3 ans (jusqu'à l'entrée à l'école) de 7h à 19h
- Accueil occasionnel de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30

Capacité : 62 places dont

- 35 places en accueil permanent à temps complet
- 20 places en accueil permanent à temps partiel
- 5 places en accueil occasionnel
- 2 places en accueil familial à temps complet

Multi accueil Georges Pompidou

89, avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 48 49 70 07

Directrice : Sonia Dezalais

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 12 mois à 3 ans de 7h45 à 18h15.

Capacité : 8 places à temps plein ; 3 places à temps partiel

✓ Petite enfance

- Accueil occasionnel, pour les enfants âgés de 12 mois à 4 ans par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Capacité : 12 places, pour environ 100 inscrits.

**Crèche municipale
Les Berceaux de l'Ourcq
31, avenue du Général-Leclerc**

Tél. : 01 48 49 98 24

Directrice : Nathalie Jolly

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans de 7h à 19h

Capacité : 80 places en accueil collectif ; 4 places en accueil familial.

**Crèche départementale
Marcellin-Berthelot
Allée Marcellin-Berthelot**

Tél. : 01 48 48 36 30

Directrice : Elisabeth Bignet

Accueil collectif géré par le département.

- Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Capacité : 45 places.

**Le Relais d'Assistantes Maternelles
(RAM) : La Parent'aile
Place Oissey-Forfry
Tél. : 01 48 47 18 17**

Directrice : Isabelle Burtman

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontre, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives. C'est un lieu d'échange pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Il communique sur la profession et les conditions d'agrément, ainsi que sur les différents modes d'accueil de la ville.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Général et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9h à 12h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 18h30 et le premier samedi du mois de 9h à 12h.

**Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents
(LAEP)**

Place Oissey-Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Directrice : Isabelle Burtman

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu libre et gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.



✓ Scolarité

La Ville et l'Éducation

✓ La sécurité près des écoles

Chaque jour, les entrées et les sorties des établissements sont surveillées afin d'assurer la sécurité des enfants. Des agents municipaux gèrent la circulation des piétons afin que les élèves et leurs familles puissent traverser sans risque.

✓ Les éducateurs sportifs

L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline obligatoire au programme des apprentissages, assurée par les enseignants. 3 heures hebdomadaires pendant lesquelles les enfants développent leurs capacités physiques. Certains cours sont assurés, en partenariat avec les enseignants, par deux éducateurs sportifs, mis à disposition des écoles par la Ville.

✓ L'éducation musicale

Un musicien intervenant, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), assure, par rotation dans toutes les écoles élémentaires de la ville, l'éducation musicale des élèves. 1h30 par semaine pendant lesquelles ce musicien aide à développer l'esprit critique des enfants, leur créativité sonore ainsi que leur culture musicale.

La Ville au service des écoles

Plus de 200 agents municipaux travaillent au service des écoles :

- 30 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) aident les enseignants tous les jours.

- 70 animateurs accueillent les enfants le matin et le soir, et les encadrent le temps du midi et en centres de loisirs.
- Environ 100 agents assurent l'entretien, le gardiennage des établissements scolaires, le service de restauration, la sécurité près des écoles.

✓ Quelques chiffres du budget consacré à la vie scolaire

Fournitures scolaires (écoles maternelles et primaires) : environ 117.000€

Livres de prix pour les CM2 : 4.700€

Jouets de Noël pour les écoles maternelles, participation au spectacle pour les écoles élémentaires et friandises : 29.700€

Mobilier scolaire et audio-visuel : 44.000€

Renouvellement des salles informatiques : 31.000€

Installation de tableaux numériques : 44.000€

Location de cars et participation aux sorties scolaires : 2.346€ par école

Classes transplantées (selon les projets) : 80.000€

Les écoles

✓ L'inscription à l'école

Service Enseignement - Jeunesse - Sports

✉ Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

☎ 01 48 02 75 30 + 31/26

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

L'école est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans. Les enfants sont admis dès l'âge de 3 ans, en maternelle, en fonction des places disponibles.

Les inscriptions administratives pour l'école maternelle et élémentaire sont enregistrées à la mairie ; les admissions sont réalisées auprès des directeurs des écoles. Le service Enseignement - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir et des mercredis.

Documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour

- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école)
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...)
- Pour les personnes hébergées : document administratif justifiant l'adresse des parents de l'enfant, attestation d'hébergement et quittance de loyer de l'hébergeant.
- Pour les parents divorcés, une copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde.

Délibération n° 2013/05 du Conseil Municipal du 21 janvier 2013. Le Conseil Municipal a délibéré afin de reporter, comme le prévoit la loi, l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

✓ Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Jean-Marc Burtscher
École Fontenoy	25, allée de Fontenoy	01 48 02 47 01	Directrice : Isabelle Decreton
École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Francine Renard
École Marguerite Léopold	Allée Louis Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Fabienne Chalin
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Pierre Dupuy

✓ Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP et CE1)	25, allée de Fontenoy	01 48 02 47 01	Directrice : Isabelle Decreton
École Jean Macé	53, avenue Aristide-Briand	01 48 02 47 00	Directeur : Philippe Laurendeau
École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 49 47 09	Directrice : Francine Renard
École Monceau (à partir du CP)	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Chantal Pioche
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Pierre Dupuy
École de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Joëlle Yaïche

✓ Les collèges

Collège Anatole France	55, avenue Aristide-Briand	01 48 49 58 57	Principale : Nathalie Sarrazin
Collège Eric Tabarly	32, avenue Albert-Thomas	01 55 89 15 20	Principal : Eric Candau
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35-37, allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Principale : Dominique Dahan

✓ Lycée professionnel

LEP Claude Nicolas Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseure : Muriel Solibieda
---------------------------	----------------------	----------------	-------------------------------

✓ Le RASED – Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

Pour les écoles de Fontenoy, Monceau et Robillard :

Tél. : 01 48 49 22 90

(numéro du psychologue scolaire)

Pour les écoles de Brossolette, Fischer, Jean Macé, Léopold, et Jules Verne :

Tél. : 01 48 47 79 62

(numéro du psychologue scolaire)

Le RASED est un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale contribuant à la politique d'adaptation et d'intégration scolaire. Il est constitué d'enseignants d'adaptation, de psychologues spécialisés et de rééducateurs menant des actions et un suivi continu des élèves pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

L'accueil du matin et du soir

✓ Les accueils du matin

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h50. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h50.

✓ Les accueils du soir

Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à 16h30, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18h à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal; des activités variées leur sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

✓ Scolarité

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La facturation est mensuelle.

✓ La restauration scolaire

La pause déjeuner dure 1h30, de 12h à 13h30. Aux Pavillons-sous-Bois, chaque école dispose de sa propre cuisine, où sont élaborés les repas à partir d'aliments frais. Près de 2.000 repas y sont préparés et servis, tous les jours.

✓ La commission des menus

La qualité des aliments et celle de l'accueil font l'objet d'une attention constante.

Un suivi régulier de la qualité du service et des repas est établi par la commission des menus. Elle est composée de Katia Coppi, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et aux Activités Périscolaires, Conseillère générale, du prestataire qui approvisionne les restaurants en denrées brutes, des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves et de la responsable du service restauration. Cette commission des menus se réunit deux fois par an pour établir le bilan de la restauration scolaire de la période écoulée et réfléchir aux éventuelles améliorations.

✓ Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Certains enfants présentent des allergies alimentaires et ne peuvent pas manger les repas proposés par la restauration scolaire. Ils peuvent, cependant, être accueillis et apporter leurs propres déjeuners qu'ils prendront avec les autres enfants.

Pour cela, les parents doivent compléter un

dossier. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera signé entre la famille, l'école, la municipalité, le médecin scolaire et l'allergologue de l'enfant.

Les études dirigées

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h, et sont assurées par les enseignants ou par des animateurs diplômés (niveau Bac) qui veillent à la bonne compréhension et au bon apprentissage des leçons. Ensuite, les enfants peuvent bénéficier de l'accueil de l'école de 18h à 19h.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La participation à l'étude dirigée fait l'objet d'une tarification mensuelle à la présence.

Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

✓ Accompagnement Scolaire - ASP

Président : Guy Lefrançois

Maison des Services Publics Claude-Erignac : 1, allée de Berlin

Tél. : 06 13 28 87 95

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Locaux

18, allée Sainte-Anne

Tél. : 09 63 45 69 18

110-112, avenue Aristide-Briand
(Nationale 3)

Tél. : 01 48 48 63 80

Allée Clément-Ader (La Poudrette)

Tél. : 09 66 12 52 97

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 17h et 19h, hormis le week-end et les vacances scolaires.

✓ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Présidente : Katherine Sanvert

Directeur : Franck Gauthier

23, allée Etienne-Dolet

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30

Activités : l'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves des classes de CE2 à la 5^{ème} et s'appuie sur un temps d'aide aux devoirs suivi d'un temps ludo-éducatif comprenant des ateliers jeux. Des espaces multimédia sont disponibles et, pour travailler également les aspects de confiance en soi, de vie de groupe, l'APJC intègre des ateliers de pratique théâtrale.

L'action est coordonnée par une salariée et s'appuie sur une implication bénévole importante.

Les adresses utiles

✓ Éducation nationale

Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil cedex

Tél. : 01 49 81 60 60

Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude-Bernard

93 008 Bobigny cedex

Tél. : 01 43 93 70 50

Courriel : ia93@ac-creteil.fr

Circonscription de Livry-Gargan – Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale

45, boulevard Roger-Salengro

93 190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 29 96

DDEN – Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale :

Mme Weintraub

27, rue Jules-Vallès

93 190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel :

dden.seine.saint.denis@gmail.com

✓ Scolarité

✓ Administrations et services publics extérieurs

CIDJ : Centre d'Information et de Documentation pour la Jeunesse

101, quai Branly

75 015 Paris

Tél. : 01 44 49 12 00

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste-Polissard

93 140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis-Calmanovic

Tél. : 01 48 47 93 59

✓ Les associations de parents d'élèves

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.

✓ Vacances scolaires 2013/2014

Zone C

La zone C comprend les académies de Bordeaux, Créteil, Paris et Versailles.

Rentrée scolaire des élèves :

le mardi 3 septembre 2013

Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013

Noël : du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014

Hiver, zone C : du samedi 15 février 2014 au lundi 3 mars 2014

Printemps, zone C : du samedi 12 avril 2014 au lundi 28 avril 2014

Début des vacances d'été : le samedi 5 juillet 2014

La facturation

Toutes les activités sont regroupées sur une seule facture qui détaille le coût par enfant et par type de prestation. Éditée mensuellement, la facture est à régler sous deux semaines.

Les moyens de paiement sont diversifiés : espèces, chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et carte bancaire (à régler auprès de la régie centrale de l'Hôtel de ville). Récemment, a été mis en place, le paiement par prélèvement automatique. Formulaire de prélèvement disponible au service Enseignement - Jeunesse - Sports.

Grâce à la mise en place d'un nouveau site Internet, les règlements des titres seront désormais possibles en ligne via l'application TIPI.

✓ Les tarifs 2013/2014

L'accueil du matin

Prix par enfant et par jour : 1,08€

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du matin, par enfant et par jour, est de 1,03€

✓ **Scolarité**

La restauration scolaire

Repas par enfant et par jour : 3,56€

L'accueil du soir et l'étude dirigée

L'accueil du soir maternelle : 1,75€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,65€

L'étude dirigée de 16h30 à 18h : 1,75€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'étude dirigée, par enfant et par jour, est de 1,65€

L'accueil du soir élémentaire de 18h à 19h : 0,88€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 0,83€

Une réduction pourra être accordée selon le barème établi par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en fonction du revenu de la famille et ce, sous certaines conditions.

✓ **Le quotient familial**

La participation financière des familles est calculé en fonction des revenus. Une fois calculé, le quotient familial est valable pour toutes les activités se rapportant à celui-ci : les classes transplantées, les mini-séjours, les centres de vacances et le Conservatoire municipal.

Calculer le quotient familial est très simple. C'est le rapport entre le montant du revenu brut global (qui apparaît sur votre fiche d'imposition) divisé par 12 (le nombre de mois dans une année), et le

nombre de parts fiscales. Ce calcul est renouvelable tous les ans.

$$\begin{array}{c} \text{Quotient Familial} \\ = \\ \text{Revenu brut global annuel} \\ \text{divisé par 12 mois} \\ \hline \\ \text{Nombre de parts fiscales} \end{array}$$

Grâce à la mise en place d'un nouveau site Internet, un module de calcul du quotient familial est disponible en ligne.

✓ **Les aides financières**

Selon les revenus du foyer, des aides financières peuvent être demandées à la CAF (notamment pour les séjours de vacances), au Comité d'entreprise, ou encore, en fonction de la situation familiale, au CCAS.

✓ **Site Internet**

www.les-pavillons-sous-bois.fr

✓ Loisirs

L'accueil de loisirs

✓ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h45 à 19h.

Il est proposé aux enfants un grand nombre d'activités, organisées et encadrées par des animateurs, et sélectionnées en fonction de leur groupe d'âge et de leurs envies. Ils peuvent choisir entre des activités manuelles (peinture, perles, modelage), d'expressions corporelles (danse, théâtre) et physiques (jeux d'équipe, sports).



L'année est rythmée par des thèmes à vocation pédagogique (comme l'apprentissage de la nature, de la géographie ou encore de l'histoire) ou ludiques, en lien avec certains moments de l'année (les fêtes de fin d'année, le printemps, Halloween, etc.)

De nombreuses sorties sont programmées : des pique-niques, balades en forêt, visites de fermes pédagogiques, de bases de loisirs ou encore séances de cinéma et visites de musées.

La participation au centre de loisirs fait l'objet d'une tarification à la présence. L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

✓ Les mini-séjours

L'été, les centres de loisirs organisent des mini-séjours d'une durée de 5 jours. Les enfants sont encadrés par les animateurs, et hébergés dans un lieu agréé, le temps de l'escapade. Ces excursions s'adressent aux enfants fréquentant les centres de loisirs et permettent la découverte de nouveaux environnements, tout en apprenant à vivre en collectivité dans une ambiance conviviale.

Informations :

✉ **Service Éducation - Jeunesse - Sports**
Bureau n°7 – Hôtel de ville

☎ **01 48 02 75 11/51**

✓ Loisirs

✓ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer	2, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
École Jules Verne	3-5 avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	97, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard	6-8 allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

✓ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean Macé	53, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	3-5 avenue Gorges-Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

✓ Atout'Sports et Loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'Sports et Loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives les mercredis de 14h à 18h30 et tous les jours pendant les

vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Les inscriptions sont enregistrées à l'accueil ou à l'Hôtel de ville, au service des Sports.

Tél. : 01 48 02 75 73

Salle Jean Moulin	140 Avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
-------------------	----------------------------	-----------------------

✓ Association APJC

L'APJC propose des activités de loisirs pour les enfants de 11 à 17 ans, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires. De plus, l'association

permet aux jeunes, accompagnés par un animateur expérimenté, d'organiser leurs séjours de vacances.



Les tarifs 2013/2014

Le tarif journalier par enfant pour les centres de loisirs est de 6,28€.

Des réductions sont possibles selon les ressources; plus d'informations au CCAS.

L'adhésion annuelle par enfant pour Atout'Sports et Loisirs est de 5,41€, en plus des participations aux frais de sorties.

Les centres de vacances

Des séjours de vacances sont organisés par la Ville pour les enfants Pavillonnais et

rythment les saisons avec la découverte d'activités sportives et culturelles.

- 1 séjour d'hiver, en février, avec pratique du ski
- 1 séjour de printemps, en avril
- 4 séjours d'été pour les enfants de 6 à 12 ans
- 2 séjours d'été pour les jeunes de 13 à 15 ans

Les dates d'inscriptions et les informations sont indiquées dans des tracts distribués dans les écoles ainsi que sur le site Internet de la ville.

Les tarifs des centres de vacances sont soumis au quotient familial.

Conservatoire Hector Berlioz

✓ Musique, Danse, Art dramatique

✉ 77,79 allée Danielle-Casanova

☎ 01 41 55 17 60

☎ 01 48 48 77 96

Courriel :
conservatoire_psb@yahoo.fr

Directeur : Frédéric Loisel

Présent depuis plus de 20 ans, le Conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000.

Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Les pré-inscriptions sont enregistrées dès le mois de juin pour la saison suivante, et les inscriptions définitives, fin août.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; le mercredi de 9h15 à 18h.

Le conservatoire est fermé le samedi et le dimanche (sauf concerts ou spectacles)

✓ Pour les enfants

- La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Les pratiques individuelles

Éveil dès l'entrée en classe préparatoire

Claviers : piano, accordéon

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque, clavecin

Voix : chant lyrique, maîtrise

MAO : Musique Assistée par Ordinateur

Les pratiques collectives

Chorale, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles

Atelier rock, atelier jazz (enfant et adulte).

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, soundpainting

- La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

La danse Jazz (dès 15 ans)

- L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 8-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.



✓ Pour les adultes

Les pratiques collectives

Ars Lyrica, chœur adulte, atelier jazz, danse

Les pratiques individuelles

Formation musicale

Instruments

✓ Modalités d'inscriptions

Pièces à fournir

- Une photo d'identité
- La feuille d'imposition de l'année en cours
- Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Une fois le quotient familial calculé, vous pouvez vous référer au tableau ci-après. Chaque discipline représente un tarif.

Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

$$\text{Calcul du quotient familial (QF)} = \frac{\text{Revenu brut global annuel divisé par 12 mois}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

QF	Formation Musicale Instrument Danse	Formation musicale Instrument Danse Art Dramatique			Danse Chorale Atelier Jazz	Formation musicale Instrument
	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 239 €	31,65 €	31,65 €	39,56 €	47,47 €	39,56 €	47,47 €
240 à 478 €	44,83 €	44,83 €	56,04 €	67,25 €	56,04 €	67,25 €
479 à 718 €	63,30 €	63,30 €	79,12 €	94,95 €	79,12 €	94,95 €
719 à 958 €	89,67 €	89,67 €	112,08 €	134,50 €	112,08 €	134,50 €
959 à 1 197 €	121,32 €	121,32 €	151,65 €	181,98 €	151,65 €	181,98 €
1 198 à 1 437 €	163,52 €	163,52 €	204,39 €	245,27 €	204,39 €	245,27 €
1 438 à 1 677 €	189,90 €	189,90 €	237,37 €	284,84 €	237,37 €	284,84 €
1 678 à 1 917 €	216,26 €	216,26 €	270,33 €	324,40 €	270,33 €	324,40 €
Plus de 1 917 €	232,09 €	232,09 €	290,12 €	348,14 €	290,12 €	348,14 €

Bibliothèque municipale

✉ 8, allée Robillard
☎ 01 48 47 95 54

✓ La cotisation annuelle

3,57€ pour les pavillonnais

5,61€ pour les non pavillonnais

gratuite pour les pavillonnais âgés de moins de 18 ans.

La bibliothèque municipale, propose de multiples ouvrages : des romans de tous

genres, des anciens et des nouveaux, des essais scientifiques et philosophiques, des ouvrages sur les sciences humaines et naturelles, sur les arts et les cultures. La bibliothèque est aussi un lieu de partage et de discussions : des rencontres public-auteurs sont organisées ainsi que des conférences-débats, des expositions et, pour les plus petits, des animations scolaires.

La bibliothèque est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h30 à 18h, les mercredis et samedis, de 9h à 12h et de 14h à 18h.



CECAS

**Centre d'Expression Culturelle,
Artistique et Sportive**

Spectacle – Cinéma – Expositions

**Espace des Arts - Salle Philippe
Noiret**

✉ **Place Charles-de-Gaulle**

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ **01 41 55 12 80**

Courriel :

espacedesarts@wanadoo.fr

Site Internet : www.cecas.net

Présidente : Catherine Leconte

La salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts a une capacité maximale de 850 places assises et accueille des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour... L'identité de la salle est axée autour de la musique Jazz avec notamment un événement majeur créé il y a 8 ans : le Pavillons Jazz Festival.

Le CECAS-Espace des Arts programme également dans la salle Philippe Noiret une quinzaine de séances de cinéma par

semaine et travaille avec les établissements scolaires pour le développement de l'éducation à l'image. La salle est classée Art et Essai depuis 2010.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an d'artistes amateurs de peinture, de photographie et de sculpture. L'entrée est libre tout au long de l'année.

L'accueil billetterie est ouvert le mercredi de 10h30 à 12h et du lundi au samedi de 14h à 19h30.

Place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : **01 41 55 12 80**

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Site Internet : www.cecas.net

Information sur les films en salle :

Serveur vocal : 08 92 68 05 93 (0,34€ la minute), 08 92 89 28 92.

Ou sur internet sur www.cinefil.net ou www.allociné.fr



✓ Sport

Équipements sportifs municipaux

La municipalité met des équipements sportifs à disposition des associations et des écoles pavillonnaises, et se charge de leur entretien.

✓ Salle de Sports Lino Ventura

3, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 74 01

Activités multisports



✓ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France

Tél. : 01 48 48 12 43

Équipements :

1 terrain de football engazonné

1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique

1 gymnase **(des travaux de rénovation sont actuellement en cours)**

3 courts de tennis couverts (2 en ciment,

1 en terre battue)

4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)

1 terrain de basket (extérieur)

1 terrain de handball (extérieur)

1 stabilisé gris

✓ Gymnase Jean Macé

53, Avenue Aristide-Briand

✓ Dojo - salle de judo, jujitsu, gymnastique d'entretien

51, avenue Aristide-Briand

Un nouveau dojo est actuellement en construction sur les bords du Canal ; il sera situé juste après la Salle de Sports Lino Ventura et ouvrira ses portes début 2014.

✓ Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean-Macé
53, avenue Aristide-Briand

✓ Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

Place Charles-de-Gaulle

Les associations sportives de la ville des Pavillons-sous-Bois

✓ SEP Omnisport

Présidé par Agnès Rol

Les associations sportives de la ville sont regroupées au sein du SEP omnisports.

Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France

Secrétariat : Sophie Duca

Tél. : 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

✓ SEP Athlétisme

Présidé par Jean-Pierre Roux

Âge : A partir de 5 ans (au 1^{er} septembre 2013)

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver.

✓ Sport

Cotisations :

Entre 70 et 100 euros, selon la catégorie.

Inscriptions : Une permanence est organisée au stade Léo Lagrange le mardi et le vendredi de 18h30 à 19h45 pendant tout le mois de septembre. Attention : seuls les dossiers complets pourront être enregistrés.

Documents à fournir avec le formulaire d'adhésion :

- un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme de moins de 3 mois
- une photo d'identité
- deux enveloppes timbrées

Courriel : sep-athle@hotmail.fr

Agnès Rol : 06 88 16 08 67

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

✓ **SEP Gymnastique**

Présidé par Jean-Pierre Roux

Activités proposées : Gymnastique d'entretien, step

Âge : De 16 à 96 ans

Lieu d'entraînement : Espace des Arts, 144 avenue Jean-Jaurès (studio de danse ou salle Mozart)

Horaires :

Lundi : 9h15-10h15 ; 18h-21h

Mardi : 9h15-13h15 ; 19h-21h

Mercredi : 18h15-20h15

Jeudi : 18h-21h

Vendredi : 9h15-13h15 ; 19h-21h

Cotisations : 112€ pour an (paiement en deux fois possible)

Pour une inscription après le 15 octobre, 125€

Inscription de septembre à janvier ou de février à juin : 80€

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Inscriptions : Lors du Forum des associations le dimanche 15 septembre, ou auprès des professeurs. Un cours d'essai gratuit.

Pièces à fournir :

- un certificat médical
- un bulletin d'inscription
- un chèque libellé à l'ordre du SEP athlétisme
- deux photos d'identité
- une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

Contacts : Isabelle (à partir de 20h).

Tél. : 01 43 51 29 44

Sophie Duca

Tél. : 01 48 47 86 60

✓ **SEP Basket-ball**

Présidé par Laurent Lapeige

Âge : 6 ans à Vétérans.

Lieu d'entraînement : Salle de Sports Lino Ventura.

Cotisations : Le montant des cotisations est compris entre 120€ et 160€, selon les catégories. Un tarif préférentiel pour les filles de la catégorie « jeune » est en place.

Inscriptions : À la Salle de Sports Lino Ventura : tous les mercredis de septembre de 17h à 20h30.

Au bureau du SEP au Stade Léo Lagrange tous les vendredis de septembre de 18h à 20h.

Documents à fournir :

- Pour les nouveaux adhérents, deux formulaires seront à remplir sur place.
- deux photos d'identité

✓ Sport

- la photocopie de la pièce d'identité de l'adhérent
- un certificat médical précisant l'aptitude à la pratique du basket-ball
- deux enveloppes timbrées à l'adresse de l'adhérent

Contact :

Nathalie Anicet

Tél. : 06 60 33 29 00 (après 20h)

Courriel : nathalieanicet@yahoo.fr

Site Internet : sep-basketball.clubeo.com

✓ SEP Cyclisme

Présidé par Albert Delarbre

Âge : Plus de 18 ans

Lieu d'entraînement : les routes de France

Cotisations : licence 120€

Inscriptions : toute l'année

Contact

Albert Delarbre

Tél. : 01 48 48 50 52 ou 06 42 17 04 60.

✓ SEP Football

Présidé par Michel Hardelin

Âge : De 6 ans à 77 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisations : De 130 à 160€.

Pour les filles de U6 à U16 tarif dégressif de 117€ à 130€

Inscriptions : Tous les mercredis après-midi du mois de septembre, de 14h à 17h30.

Les horaires d'entraînements seront communiqués sur le site Internet du SEP Football, à partir du mois de septembre.

<http://sep-football.footeo.com/>

Contact

Tél. : 01 48 47 86 60 le mercredi matin et le jeudi après-midi

Pour de plus amples informations :

Sophie Duca au 06 79 61 82 63 (9h30 à 20h)

Courriel : seppav@free.fr

✓ SEP Pétanque

Présidé par Edouard Mezbourian

Âge : A partir de 7 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisations : Gratuite pour les enfants et les + de 80 ans, 50€ pour les Seniors et Féminines, 10€ pour les Juniors.

Inscriptions : Début décembre de chaque année.

Documents à fournir :

- le bulletin d'inscription à remplir
- certificat médical d'aptitude
- une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)

Contact : Tél. : 01 48 47 89 14

Courriel : sep.petanque@free.fr

Site Internet :

<http://blogpetanque.com/seppetanque>

✓ SEP Judo

Présidé par Jérémy Inard

Activités proposées : Baby-judo (dès 4 ans), judo (dès 6 ans), jujitsu (à partir de 13 ans), musculation et gymnastique de la forme (avec un accès au sauna).

Le jujitsu se décline en 3 pratiques :

- Ne Waza (au sol), combat en 3 parties (coup de pieds-mains, saisies et soumissions au sol)
- Duo (Expression Technique)
- Taïso (Gymnastique de la Forme)

Lieu d'entraînement : Dojo, 51 avenue Aristide-Briand. En 2014, un nouveau Dojo, sur les bords du Canal, ouvrira ses portes.

Cotisations :

Baby-Judo : 136€

Taïso : 136€

Ceinture Noire : 142€

Judo, Jujitsu : 176€

Tarif dégressif pour le même foyer fiscal.

Inscriptions : Permanence au dojo le samedi 7 septembre 2013, à partir de 14h.

Documents à fournir :

- licence-assurance à signer
- une photo d'identité
- une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent
- un certificat médical d'aptitude
- une fiche d'inscription à remplir

Contacts : Tél. : 06 63 65 61 40
Courriel : thierrycec@hotmail.fr

✓ **SEP Tennis**

Présidé par Sophie Dubosc

Loisirs et compétition

Âge : A partir de 4 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisations : À partir de 160€ pour les enfants, et de 210€ pour les adultes.

Inscriptions

Lors du Forum des associations le dimanche 15 septembre.

- Pour les nouveaux adhérents :
Le 4 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Le 6 septembre de 15h à 18h.
Le 7 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Le 11 septembre de 14h à 18h.
- Pour les réinscriptions :

Le 31 août de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Le 2 septembre de 10h à 13h.

Contact :

Tél. : 01 48 48 83 31

Courriel : septennis@free.fr

✓ **SEP Tennis de table**

Présidé par Cédric Bedouet

Âge : A partir de 7 ans

Lieu d'entraînement : Ecole Jean Macé
53, avenue Aristide-Briand

Cotisations : Seniors : 138€

Jeunes : 127€

Féminines : 66€

1^{ère} année découverte : (sans compétitions) 100€

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 29 à 39€ suivant la catégorie.

Demi-tarif à partir du 3^{ème} membre d'une même famille sauf pour Féminines et 1^{ère} année découverte.

Inscriptions : Journées portes ouvertes le samedi 31 août après-midi (14h-17h)

Les lundis 3 et 10 septembre de 18h à 19h30.

Les mardis 4 et 11 septembre de 18h à 19h30.

Lors du Forum des associations le 15 septembre.

Avoir un certificat médical à la pratique du Tennis de Table (et non ping pong)

Contact : Pascal Putigny (secrétaire)

Tél. : 06 09 78 57 10

Salle : 01 48 48 88 09 aux horaires ci-dessus

Courriel : pascal.putigny@free.fr

Site Internet :

www.septennisetatable.clubeo.com

✓ **BCP Pavillonnais 93**

Présidé par Yohan Nonotte

Activité proposée : Badminton

Âge : A partir de 7 ans

Lieu d'entraînement : Salle de Sports
Lino Ventura

Cotisations : Adultes : 135€

Jeunes : 130€

Règlement par chèque.

Réduction de 10€ pour les Pavillonnais,
sur présentation d'un justificatif de
domicile.

Inscriptions : Fiche d'inscription à remplir
(disponible sur le site Internet de
l'association ou sur place)

Documents à fournir :

- fiche d'inscription à remplir (disponible
sur le site Internet ou sur place)
- certificat médical de non contre-
indication à la pratique du badminton en
loisirs et en compétition (certificat spécial
pour les plus de 40 ans)

Contacts :

Yohan Nonotte

Tél. : 06 12 31 61 28

Courriel : bad.bcp93@hotmail.com

Site Internet : www.bcp93.com

✓ **Yogaminad's**

Présidé par Sandrine Soliman

Activités proposées : Cours de yoga

Lieux d'entraînement

- Gymnase, 55 avenue Aristide-Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois :
le vendredi de 18h30 à 20h
- Espace des Arts, salle Ravel : le mercredi
de 12h à 13h30

Cotisations :

Adhésion à l'association : 20€
240€ pour les adultes (1h30 par
semaine)

Inscriptions : Le dimanche 15 septembre
au Forum des Associations

Aux horaires des cours

Contacts :

Catherine Le Gallo

Tél.: 01 48 47 32 52

Courriel : perrine.legallec@hotmail.fr



Ville des Pavillons-sous-Bois

Guide de la Rentrée

N° 3 - Edition 2013 - 2014

Tirage : 12500 exemplaires

Directeur de la publication :

Philippe Dallier

Rédaction, photos :

Service Communication - Tél. : 01 48 02 75 81

Infographie, impression :

LNI Gennevilliers - Tél. : 01 40 85 74 85

Distribution :

Isa Plus - Sevrans cedex - Tél. : 01 43 84 41 40



A noter



Mairie des Pavillons-sous-Bois
Place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 75
www.les-pavillons-sous-bois.fr

